# CPR INVEST - CLIMATE ULTRA SHORT TERM BOND - I EUR - ACC

**LU2685405552**

OBLIGATAIRE | 30/09/2026

## CARACTERISTIQUES *(Source : Groupe Amundi)*

**Date création :** 15/11/2023
**Forme juridique :** SICAV de droit luxembourgeois
**Directive :** UCITS IV
**Classification AMF :** -
**Indice Reference :** 100% ESTR CAPITALISE (OIS)
**Eligible au PEA :** Non
**Devise :** EUR
**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation
**Code ISIN :** LU2685405552
**Code Bloomberg :** CIMUSIE LX
**Durée minimum de placement recommandé :** 6 mois

## Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 6 mois.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

## CHIFFRES CLES *(Source : Groupe Amundi)*

**Valeur Liquidative (VL) :** 108,46 ( EUR )
**Actif géré :** 73,54 ( millions EUR )
**Derniers coupons versés :** -

## ACTEURS *(Source : Groupe Amundi)*

**Société de gestion :** CPR ASSET MANAGEMENT
**Dépositaire / Valorisateur :** CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund Administration Luxembourg

## MODALITES DE FONCTIONNEMENT *(Source : Groupe Amundi)*

**Fréquence de valorisation :** Quotidienne
**Heure limite d'ordre :** 14:00
**VL d'éxécution / Date de valeur rachat :** J / J+1
**Minimum 1ère souscription :** 100000 Euros
**Minimum souscription suivante :** 1 dix-millième part(s)/action(s)
**Frais d'entrée (max) :** 5,00%
**Frais de sortie (max) :** 0,00%
**Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :** 0,18%
**Commission de surperformance :** Oui

Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

## STRATEGIE D'INVESTISSEMENT *(Source : Groupe Amundi)*

L'objectif du fonds, sur une période d'investissement de 6 mois, est de surperformer son indice de référence (€STR + 0,15%), tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S, et G - ou, pris ensemble, ESG) dans le processus d'investissement.

## ANALYSE DE LA PERFORMANCE *(Source : Fund Admin)*

### PERFORMANCES MENSUELLES ET ECART AVEC L'INDICE

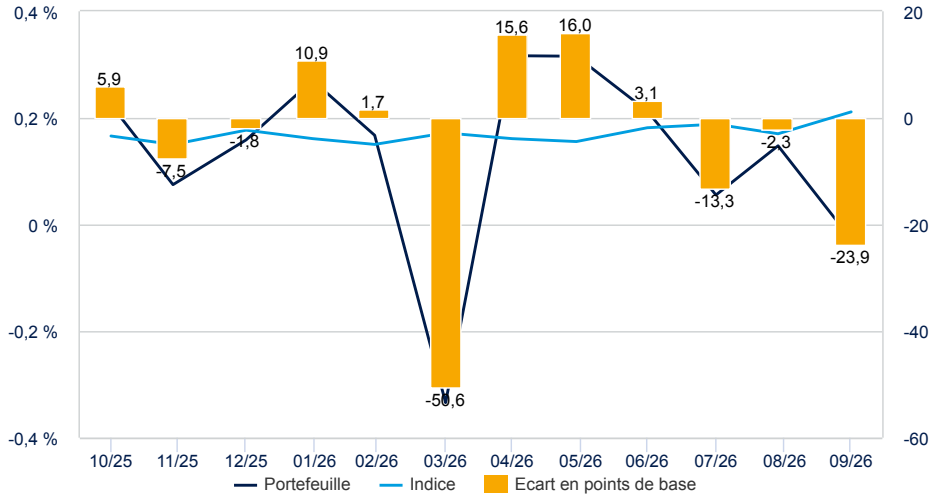


## PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE *(Source : Fund Admin)* [1]

| Depuis le | Depuis le 31/12/2025 | 1 mois 28/08/2026 | 3 mois 30/06/2026 | 1 an 30/09/2025 | 3 ans - | 5 ans - | Depuis le 15/11/2023 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Portefeuille | 1,13% | -0,03% | 0,18% | 1,59% | - | - | 2,86% |
| Indice | 1,56% | 0,21% | 0,57% | 2,06% | - | - | 2,81% |
| Ecart | -0,43% | -0,24% | -0,40% | -0,47% | - | - | 0,06% |

[1] Les données supérieures à un an sont annualisées.

## PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE *(Source : Fund Admin)* [2]

| | 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 |
|---|---|---|---|---|---|
| Portefeuille | 2,54% | 3,95% | - | - | - |
| Indice | 2,24% | 3,79% | - | - | - |
| Ecart | 0,31% | 0,15% | - | - | - |

[2] Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

## ANALYSE DU RISQUE *(Source : Fund Admin)* *

| | 1 an | 3 ans | 5 ans | Depuis le lancement * |
|---|---|---|---|---|
| Volatilité du portefeuille | 0,45% | - | - | 0,37% |
| Volatilité de l'indice | 0,02% | - | - | 0,12% |

* Données annualisées

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

# CPR INVEST - CLIMATE ULTRA SHORT TERM BOND - I EUR - ACC

OBLIGATAIRE

30/09/2026

## ANALYSE DU PORTEFEUILLE GLOBAL *(Source : Groupe Amundi)*

### ANALYSE GLOBALE *(Source : Groupe Amundi)*

| | Portefeuille |
|---|---|
| Sensibilité Taux | 0,70 |
| Sensibilité Crédit | 0,98 |
| Note Moy. Agence LT | A- |
| Nb. Emetteurs en PTF | 80 |
| Nb. Emetteurs Zone Euro | 56 |
| Liquidités | 11,89% |
| Expo Dérivés de Crédit | - |

### REPARTITION PAR TYPES D'INSTRUMENTS (EN % DE L'ACTIF) (Source : Amundi)

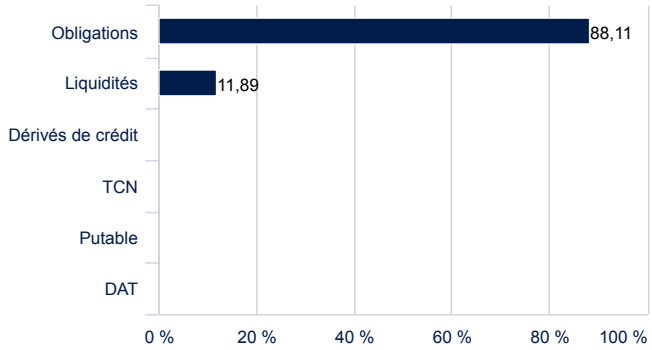


### EXPOSITION DES EMISSIONS PAR NOTATION LONG TERME *(Source : Groupe Amundi)*

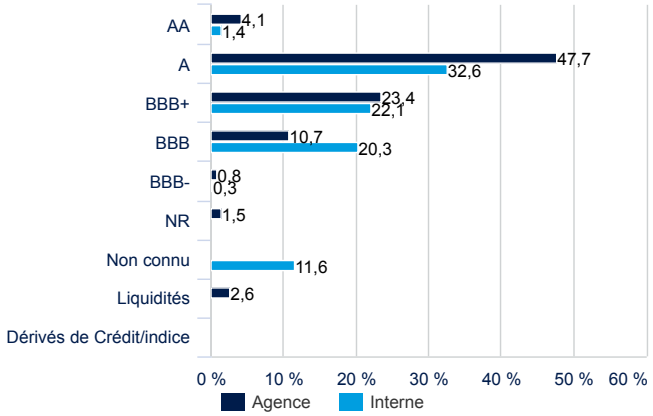


Hors OPCVM et avec Dérivés de crédit

### REPARTITION PAR TYPES D'EMETTEURS *(Source : Groupe Amundi)*

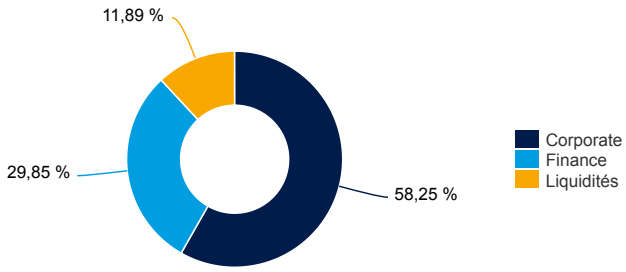


### EXPOSITION DES EMISSIONS PAR NOTATION (EN SENSI CREDIT)

*(Source : Groupe Amundi)*

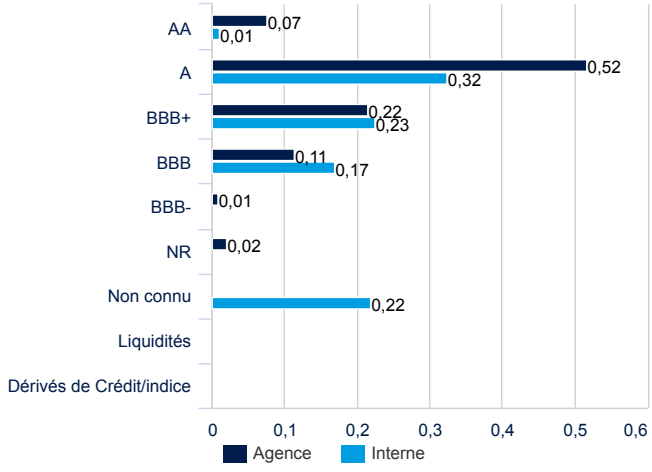


Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

www.cpram.com

# CPR INVEST - CLIMATE ULTRA SHORT TERM BOND - I EUR - ACC

OBLIGATAIRE

30/09/2026

## 10 PRINCIPAUX EMETTEURS (Source : Amundi)

| | Secteur | Pays | Portefeuille |
|---|---|---|---|
| SOCIETE GENERALE SA | Finance | France | 3,44% |
| INTESA SANPAOLO SPA | Finance | Italie | 2,68% |
| CIE DE SAINT-GOBAIN SA | Industrie | France | 2,49% |
| BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI | Finance | Espagne | 2,31% |
| BANCO SANTANDER SA | Finance | Espagne | 2,21% |
| THALES SA | Industrie | France | 2,10% |
| EUROGRID GMBH | Services publics | Allemagne | 2,02% |
| AYVENS SA | Industrie | France | 1,95% |
| BPCE SA | Finance | France | 1,94% |
| ABN AMRO BANK NV | Finance | Pays-Bas | 1,89% |

## RÉPARTITION PAR MATURITÉS

*(Source : Groupe Amundi)*

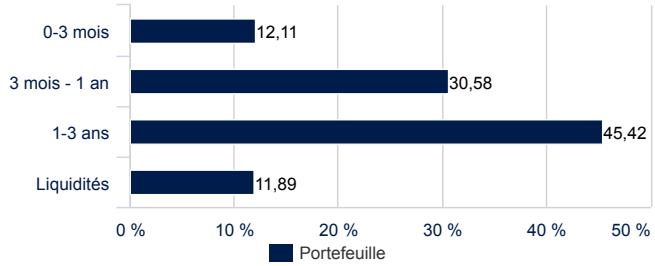


## MATRICE PAYS / SECTEURS / MATURITES *(Source : Groupe Amundi)*

| | 0-3 mois | 3 mois - 1 an | 1-3 ans | Total |
|---|---|---|---|---|
| **Reste du monde** | **2,36%** | **4,01%** | **8,32%** | **14,70%** |
| **États-Unis** | 1,09% | - | 0,41% | 1,50% |
| Corporate | 1,09% | - | 0,41% | 1,50% |
| **Royaume-Uni** | 1,28% | 1,78% | 4,77% | 7,83% |
| Corporate | - | 0,70% | 3,39% | 4,08% |
| Finance | 1,28% | 1,09% | 1,39% | 3,75% |
| **Suède** | - | 1,09% | 0,38% | 1,46% |
| Corporate | - | 1,09% | 0,38% | 1,46% |
| **Japon** | - | 0,28% | - | 0,28% |
| Corporate | - | 0,28% | - | 0,28% |
| **Danemark** | - | 0,19% | 2,76% | 2,96% |
| Corporate | - | 0,19% | 1,40% | 1,60% |
| Finance | - | - | 1,36% | 1,36% |
| **Canada** | - | 0,67% | - | 0,67% |
| Corporate | - | 0,67% | - | 0,67% |
| **Zone Euro** | **9,74%** | **26,56%** | **37,10%** | **73,41%** |
| **Espagne** | 2,32% | 2,43% | 1,40% | 6,15% |
| Finance | 2,32% | 2,43% | 1,40% | 6,15% |
| **Portugal** | - | - | 0,55% | 0,55% |
| Corporate | - | - | 0,55% | 0,55% |
| **Pays-Bas** | 0,98% | 3,59% | 7,93% | 12,49% |
| Corporate | 0,98% | 1,56% | 5,09% | 7,62% |
| Finance | - | 2,03% | 2,84% | 4,87% |
| **Luxembourg** | - | - | 1,92% | 1,92% |
| Corporate | - | - | 1,92% | 1,92% |
| **Italie** | 1,65% | 2,98% | 3,15% | 7,78% |
| Corporate | - | 2,17% | 1,71% | 3,88% |
| Finance | 1,65% | 0,81% | 1,44% | 3,91% |
| **Irlande** | - | 2,03% | - | 2,03% |
| Corporate | - | 1,06% | - | 1,06% |
| Finance | - | 0,97% | - | 0,97% |
| **Allemagne** | - | 1,54% | 4,31% | 5,84% |
| Corporate | - | 1,54% | 4,31% | 5,84% |
| **France** | 4,80% | 14,00% | 15,83% | 34,63% |
| Corporate | 4,80% | 10,47% | 9,76% | 25,03% |
| Finance | - | 3,53% | 6,07% | 9,60% |
| **Finlande** | - | - | 2,02% | 2,02% |
| Corporate | - | - | 0,63% | 0,63% |
| Finance | - | - | 1,39% | 1,39% |
| **Liquidités** | **2,62%** | **9,27%** | **0,00%** | **11,89%** |

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

www.cpram.com

# CPR INVEST - CLIMATE ULTRA SHORT TERM BOND - I EUR - ACC

OBLIGATAIRE

30/09/2026

## EQUIPE DE GESTION

**Julien Levy**

Gérant de portefeuille

**Antoine Petit**

Gérant suppléant

## COMMENTAIRE DE GESTION

Le mois de septembre 2026 a été marqué par le retour des grandes banques centrales au resserrement monétaire : en l'espace d'une semaine, la BCE, la Fed et la BoJ ont toutes les trois relevé leurs taux directeurs de 25 bps, ce qui constitue une première pour ces trois banques centrales au cours d'un même mois. Ce mouvement est intervenu dans un contexte de prix élevés de l'énergie. En effet, le conflit entre l'Iran et les Etats-Unis s'est de nouveau intensifié en début de mois, avec des attaques de part et d'autre contre des navires à proximité du détroit d'Ormuz. Le baril de brent a ainsi repassé la barre des 100 $ le 9 septembre, pour la première fois depuis juillet, avant de refluer légèrement pour finir le mois en hausse de 16% à 104 $.

Les indices d'inflation publiés en septembre, portant sur le mois d'août, ont confirmé la divergence entre les deux côtés de l'Atlantique. En zone euro, l'inflation totale a nettement accéléré, à 3,2% contre 2,9% en juillet, soit son plus haut niveau depuis septembre 2023, tirée par une nouvelle accélération de la composante énergie (+14,3% sur un an). L'inflation sous-jacente a en revanche légèrement ralenti, à 2,4%. Aux Etats-Unis, l'inflation totale (CPI) est restée stable à 3,4% sur un an, alors que l'inflation sous-jacente a reculé à 2,4%, son plus bas niveau depuis mars 2021. Enfin, l'inflation sous-jacente « core PCE » d'août est ressortie à 3%, nettement en dessous des attentes, en partie grâce à des révisions méthodologiques.

Les indicateurs d'activité ont une nouvelle fois témoigné de la résilience des économies développées face aux prix élevés de l'énergie. Aux Etats-Unis, le rapport sur l'emploi d'août a nettement surpris à la hausse, avec 162 000 créations d'emplois non-agricoles contre 53 000 attendues et des révisions haussières pour les mois précédents, le taux de chômage restant stable à 4,1%. La croissance du PIB au T2 a par ailleurs été fortement revue à la hausse, à 2,2% en variation trimestrielle annualisée contre 1,5% précédemment. De même, la vigueur des enquêtes PMI de septembre (58,4 pour les Etats-Unis) a marqué les esprits et a été interprétée comme le signe que la croissance américaine était plus forte que prévu. En zone euro, le PMI composite a progressé pour le quatrième mois consécutif, à 53,1 en septembre, son plus haut niveau depuis avril 2023, avec notamment le retour de la France en zone d'expansion pour la première fois depuis dix mois. De son côté, la Chine continue de dénoter puisque les ventes au détail n'ont progressé que de 0,4% sur un an en août et l'investissement a continué de se contracter (-7,2% sur les huit premiers mois de l'année), alors que la production industrielle demeure résiliente à 5,2% - mais surtout portée par le secteur technologique et les exportations.

La BCE a relevé ses taux directeurs de 25 bps le 10 septembre en relevant pour la deuxième fois en trois mois, le taux de dépôt étant porté à 2,50%. Le Conseil des gouverneurs a justifié sa décision par le fait que l'inflation devrait rester durablement supérieure à la cible des 2%. Le 16 septembre, la Fed a relevé à l'unanimité la fourchette cible des fed funds de 25 bps, à 3,75/4%, soit sa première hausse de taux depuis 2023. Kevin Warsh a présenté cette décision comme le « retrait d'une dose d'accommodation » plutôt que comme un durcissement, tout en insistant une nouvelle fois sur le fait qu'il ne comptait pas donner d'indications sur la suite. Les « dots », c'est-à-dire les projections de taux directeurs des membres du FOMC, indiquent une autre hausse de taux d'ici la fin de l'année. Enfin, la BoJ a relevé son principal taux directeur de 25 bps, à 1,25%, soit son plus haut niveau depuis 1995.

En conséquence, les rendements obligataires ont fortement augmenté sur le mois, sous l'effet combiné de la hausse du pétrole et du resserrement monétaire. Le taux 10 ans américain a gagné environ 50 bps sur le mois, pour finir autour de 5,28%, soit son plus haut niveau depuis 2007, alors que le taux 30 ans a dépassé 5,60%, un plus haut depuis 2002. Le taux 10 ans allemand a progressé d'environ 25 bps, à 3,55%, après avoir atteint son plus haut niveau depuis 2009.

Septembre a confirmé son statut de mois charnière pour le crédit, dans un contexte de forte volatilité de marché, de remontée des taux en zone euro, de tensions sur l'énergie et d'affaiblissement de l'euro, marqué par un net élargissement du spread OAT-Bund à 129 pb. Sur l'Euro IG, les spreads se sont écartés de 12 pb sur le mois, à 89 pb, pour un excess return de -0,4% sur des maturités comparables aux souverains et une performance totale de -1,3%. La dispersion est restée modérée, avec une meilleure tenue des signatures AA, tandis que les BBB ont sous-performé. Par maturité, le segment 3-5 ans a été le plus pénalisé, alors que le 10 ans et plus a mieux résisté en spread. En Euro HY, la correction a été nettement plus marquée : les spreads se sont écartés de 41 pb, à 300 pb, l'excess return a atteint -118 pb et le total return -1,8%, avec une sous-performance des CCC par rapport aux BB/B. Au niveau sectoriel, en IG, Insurance Senior, Media/Cable, Technology, Consumer Goods, Food & Beverage ainsi que Metals & Mining ont mieux résisté, tandis que l'Automobile et l'Immobilier ont nettement sous-performé. En HY, l'Immobilier et les Matériaux de construction ont pesé sur la performance, alors que Healthcare et Media/Cable ont relativement mieux tenu. L'activité sur le marché primaire est restée très dynamique et a continué d'être absorbée sans difficulté. Dès septembre, les émissions ont franchi plus tôt que d'habitude le seuil des 700 Mds€ cumulés depuis le début de l'année, illustrant la résilience persistante de l'appétit des investisseurs.

Bilan des positions du mois :

- La part des liquidités incluant les OPCVM monétaires est à 11.89 % de l'actif
- La sensibilité au crédit est en baisse à 0.98
- Nous avons une sensibilité au taux à 0.70, stable sur le mois
- La qualité de crédit du portefeuille est solide avec une notation moyenne de A-
- La note globale ESG ressort à C contre D pour l'indice de référence

# CPR INVEST - CLIMATE ULTRA SHORT TERM BOND - I EUR - ACC

OBLIGATAIRE

30/09/2026

## NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur https://about.amundi.com/legal-documentation

### Du portefeuille

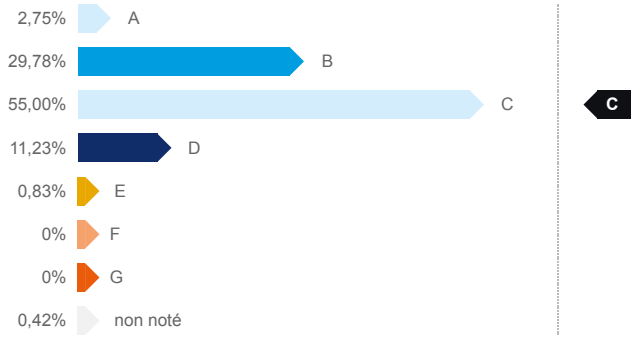


### De l'indice de référence

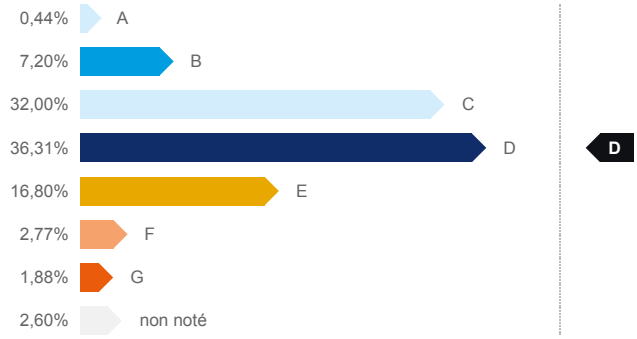


### Evaluation par composante ESG

| | Portefeuille | Indice |
|---|---|---|
| Environnement | C | D |
| Social | C | D |
| Gouvernance | C | D |
| **Note Globale** | **C** | **D** |

### Couverture de l'analyse ESG

| | |
|---|---|
| **Nombre d'émetteurs** | **82** |
| % du portefeuille noté ESG² | 99,58% |

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

## Définitions et sources

### Investissement Responsable (IR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

### Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets…
o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…
o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les plus mauvais.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

www.cpram.com

# CPR INVEST - CLIMATE ULTRA SHORT TERM BOND - I EUR - ACC

OBLIGATAIRE

30/09/2026

## Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

### Environnement[1]

**Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 90,50 / 176,92**

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

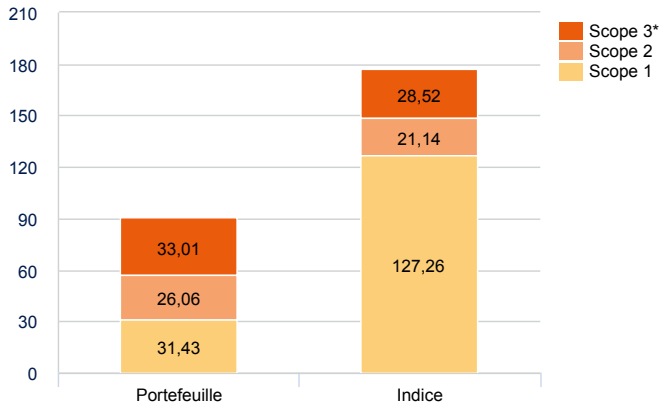


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

### Social[2]

Mixité des Managers

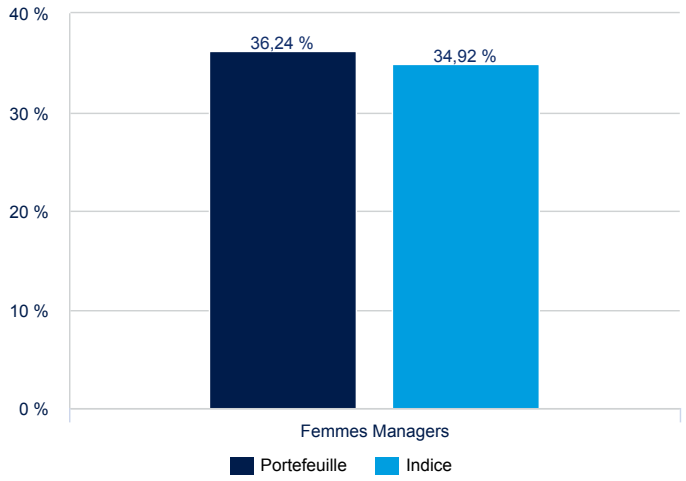


Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

| | | |
|---|---|---|
| Taux de couverture | 98,15% | 96,21% |

| | | |
|---|---|---|
| Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : | 96,34% | 84,10% |

### Gouvernance[4]

Indépendance du Conseil d'Administration

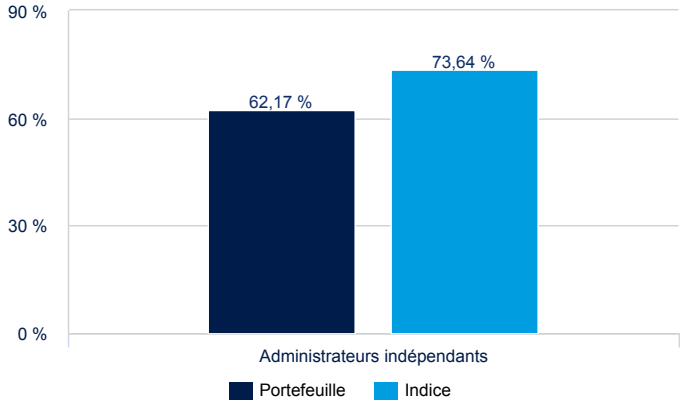


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

| | | |
|---|---|---|
| Taux de couverture | 98,15% | 96,21% |

### Respect des droits Humains[3]

Travail décent et liberté d'association

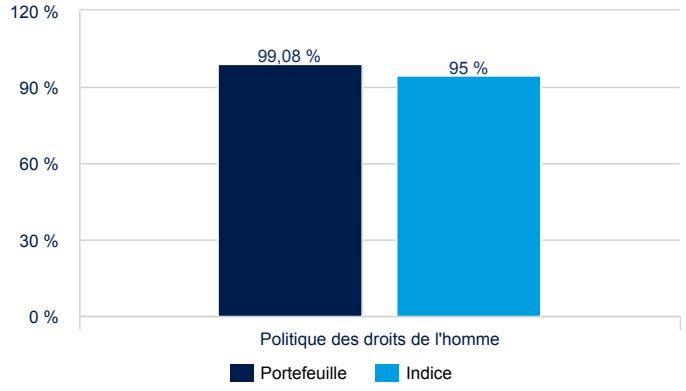


Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

| | | |
|---|---|---|
| Taux de couverture (portefeuille/indice) | 96,27% | 92,30% |

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

www.cpram.com

# CPR INVEST - CLIMATE ULTRA SHORT TERM BOND - I EUR - ACC

OBLIGATAIRE 30/09/2026

## Sources et définitions

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.
Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

**2. Pourcentage de femmes managers.**Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

**3. Indicateur Respect des Droits Humains.**Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

**4. Indépendance du Conseil d'Administration.** Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.


### AVERTISSEMENT

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, elles ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

# CPR INVEST - CLIMATE ULTRA SHORT TERM BOND - I EUR - ACC

OBLIGATAIRE

30/09/2026

## NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur https://about.amundi.com/legal-documentation

**Univers d'investissement ESG:** 100% ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX

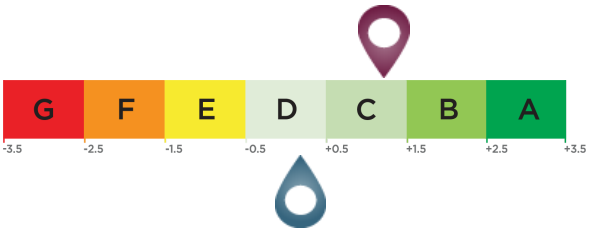


**Score du portefeuille d'investissement:** 1,20

**Score de l'univers d'investissement ESG[1]:** 0,16

### Couverture ESG (source: Amundi) *

| | Portefeuille | Univers d'investissement ESG |
|---|---|---|
| **Pourcentage avec une notation ESG Amundi[2]** | 99,58% | 97,35% |
| **Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG[3]** | 97,36% | 100,00% |

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

## Lexique ESG

### Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

### Notes ESG

**Note ESG de l'émetteur :** chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).
**Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille:** le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

### Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi[4], les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

[1] La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.
[2] Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)
[3] Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).
[4] Le document mis à jour est disponible à l'adresse https://www.amundi.com/int/ESG.

## Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globle) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.